PROVINCE DE QUEBEC
COMTÉ LAC-SAINT-JEAN EST
VILLE DE MÉTABETCHOUAN–LAC-À-LA-CROIX

Séance extraordinaire du 14 décembre 2015

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 14 décembre 2015, à 20 h, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Évans Potvin, Richard Lapointe, André Fortin, Martin Voyer, Lévis Duchesne, Sylvain Lavoie

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents: La directrice générale, Marie-Hélène Boily
Le greffier, Mario Bouchard

3 326.12.2015 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier.

1. Ouverture de la séance.
2. Signification de l'avis de convocation et vérification du quorum.
3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
4. Adoption du règlement n° 194-2015 ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires 2016 de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et de décréter les taux fonciers variés pour l'année 2016.
5. Adoption du règlement n° 190-2015 relatif à l'imposition d'une compensation pour la collecte des matières résiduelles – année 2016.
6. Adoption du règlement n° 191-2015 fixant une tarification pour les coûts d'entretien des routes des Laurentides et de la Montagne – année 2016.
7. Adoption du règlement n° 192-2015 relatif à l'imposition d'une compensation pour le service de distribution de l'eau potable – année 2016.
8. Adoption du règlement n° 193-2015 relatif à l'imposition d'une compensation pour les services d'égoût, d'assainissement et d'épuration – année 2016.
9. Période de questions.
10. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

4 327.12.2015 ADOPTION DU RÈGLEMENT N^{O} 194-2015 AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 DE LA VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX ET DE DÉCRÉTER LES TAUX FONCIERS VARIÉS POUR L'ANNÉE 2016

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'adopter le règlement n° 194-2015 ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires 2016 de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et de décréter les taux fonciers variés pour l'année 2016. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

5 328.12.2015 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 190-2015 RELATIF À L'IMPOSITION D'UNE COMPENSATION POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – ANNÉE 2016

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Évans Potvin d'adopter le règlement n° 190-2015 relatif à l'imposition d'une compensation pour la collecte des matières résiduelles – année 2016. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

6 329.12.2015 ADOPTION DU RÈGLEMENT N^{O} 191-2015 FIXANT UNE TARIFICATION POUR LES COÛTS D'ENTRETIEN DES ROUTES DES LAURENTIDES ET DE LA MONTAGNE - ANNÉE 2016

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'adopter le règlement n° 191-2015 fixant une tarification pour les coûts d'entretien des routes des Laurentides et de la Montagne – année 2016. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

7 330.12.2015 ADOPTION DU RÈGLEMENT N^{O} 192-2015 RELATIF À L'IMPOSITION D'UNE COMPENSATION POUR LE RÉSEAU DE DISTRIBTION D'EAU POTABLE – ANNÉE 2016

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin d'adopter le règlement n° 192-2015 relatif à l'imposition d'une compensation pour le réseau de distribution d'eau potable – année 2016. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

8 331.12.2015 ADOPTION DU RÈGLEMENT N^{O} 193-2015 RELATIF À L'IMPOSITION D'UNE COMPENSATION POUR LES SERVICES D'ÉGOUT, D'ASSAINISSEMENT ET D'ÉPURATION – ANNÉE 2016

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'adopter le règlement n° 193-2015 relatif à l'imposition d'une compensation pour les services d'égout, d'assainissement et d'épuration – année 2016. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

9. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Des questions et commentaires sur les sujets suivants :

- Taux de taxation;
- Dépenses en loisirs et travaux publics.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur de conseiller Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

Lawrence Potvin, maire

Mario Bouchard, greffier